



SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE (SMEGREG)

COMITE SYNDICAL REUNION PLENIERE DU 19 FÉVRIER 2025 PROCES - VERBAL

MEMBRES PRESENTS

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE	Conseillère métropolitaine
M. Bruno CLEMENT	Commune de Saucats
M. Pierre DURAND	SIAO de Carbon-Blanc
M. Gérard GAY	SIAEP Bassanne-Dropt-Garonne
M. Maxime GHESQUIERE	Conseiller métropolitain
Mme Carole GUERE	Conseillère départementale
Mme Célia MONSEIGNE	Conseillère départementale
Mme Pascale PAVONE	Conseillère métropolitaine

MEMBRES REPRESENTES

M. Gérard CHAUSSET <i>pouvoir donné à Mme CASSOU-SCHOTTE</i>	Conseiller métropolitain
M. Jean-Luc DARQUEST <i>pouvoir donné à M. DURAND</i>	SIAEPA de Castelnau-de-Médoc
Mme Valérie DROUHOUT <i>pouvoir donné à Mme MONSEIGNE</i>	Conseillère départementale
M. Guillaume GARRIGUES <i>pouvoir donné à Mme PAVONE</i>	Conseiller métropolitain
Mme Agnès SEJOURNET <i>pouvoir donné à Mme GUERE</i>	Conseillère départementale

MEMBRES ABSENTS NON REPRESENTES

M. Jean-Luc DARQUEST	SIEPA du nord libournais
Mme Valérie GUINAUDIE	Conseillère départementale

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mlle Marie BATSINIGA	SMEGREG
Mme Françoise BEGUE	SMEGREG
Mlle Mélanie EROSTATE	SMEGREG
Mlle FREYSS	Mairie de Bordeaux
M. Bruno de GRISSAC	SMEGREG
M. Eric GUIMON	Agence de l'Eau Adour-Garonne
M. Alexis LAFFICHER	SMEGREG
Mme Emilie LAURENT	SMEGREG
Mlle Alice VACELET	SMEGREG

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION (EN VISIO CONFERENCE)

Mme Sophie BRANA	Commune de Le Porge
M. Joachim BOISARD	SIAEPA Arveyres
Mme Nathalie BRICHE	Conseil départemental 33
M. Dominique CHAMARD	SIE Léognan-Cadaujac
M. Bernard LAMARQUE	SIAEPA Barsac-Preignac-Toulence
Mme Sandrine PEYRINAUD	SIEA Portes Entre-deux-Mers
M. Richard PEZAT	SIAEPA de Targon
Mme Danielle SECCO	SIAEPA de Saint Selve



Mme Monseigne ouvre la séance à 14h30, accueille les participants présents et ceux qui suivront la réunion en visioconférence.

Le nombre de délégués présents ou représentés respecte les conditions de quorum (13 présents ou représentés), le Comité syndical peut donc valablement délibérer.

Un tour de table est effectué. M. Ghesquière est désigné secrétaire de séance. Le procès-verbal de la réunion sera établi sous son contrôle.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2024
2. Modification de la composition bureau
3. Rapport d'activité 2024
4. Contractualisation avec l'Agence de l'eau Adour Garonne
5. Eléments pour un programme 2025
6. Débat d'orientation budgétaire 2025
7. Questions diverses



1. PV de la réunion du 20 novembre 2024

Mme MONSEIGNE demande s'il y a des observations sur ce procès-verbal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité syndical adopte le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2024.

2. Modification de la composition du bureau

Mme MONSEIGNE présente le contexte de cette modification, à savoir l'élection de Mme Pascale GOT comme députée, et présente Mme Carole GUERE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical :

- *prend acte de la désignation par le Conseil départemental de la Gironde de Madame Carole GUERE en remplacement de Madame Pascale GOT en tant que déléguée au SMEGREG ;*
- *complète la composition du bureau en élisant Madame Carole GUERE en tant que membre du bureau dont la composition est désormais la suivante :*
 - ✓ *présidente : Mme Célia MONSEIGNE (Conseil Départemental)*
 - ✓ *vice-présidente : Mme CASSOU-SCHOTTE (Bordeaux Métropole) ;*
 - ✓ *vice-président : M. Pierre DURAND (SIAO de Carbon-Blanc) ;*
 - ✓ *membre : M. Guillaume GARRIGUES (Bordeaux Métropole) ;*
 - ✓ *membre : M. Maxime GHESQUIERE (Bordeaux Métropole) ;*
 - ✓ *membre : Mme Agnès SEJOURNET (Conseil départemental) ;*
 - ✓ *membre : Mme Carole GUERE (Conseil départemental) ;*
 - ✓ *membre : M. Gérard GAY (SIAEPA de Bassanne-Dropt-Garonne) ;*
 - ✓ *membre : M. Eric ARRIGONI (SIAEPA de Castelnau de Médoc).*

3. Rapport d'activité 2024

Mme MONSEIGNE donne la parole à Mme LAURENT pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

En l'absence de questions ou remarques, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical valide le contenu du rapport d'activité 2024 qui lui a été présenté en séance et autorise sa diffusion.

4. Contractualisation avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Mme MONSEIGNE remercie l'Agence de l'Eau, principal partenaire du SMEGREG, puis donne la parole à M. de GRISSAC pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

M. GUIMON précise que cette contractualisation, qui met en avant les priorités de l'Agence que sont l'adaptation au changement climatique et la sobriété des usages, permettra de travailler sur la base d'un programme pluriannuel et aussi de sécuriser les financements jusqu'à la fin du 12^{ème} programme en 2030. A noter que dans ce 12^{ème} programme les taux d'aide à l'animation ont été réévalués et que le calcul des subventions se fera sur la base des montants en TTC lorsque le demandeur ne peut pas récupérer la TVA.

M. GUIMON évoque ensuite la possibilité d'instaurer à nouveau une majoration des redevances pour prélèvements et laisse la parole à M. de GRISSAC qui présente sommairement la redevance spécifique SAGE et son historique de 2003 à 2018. Est ensuite évoqué le projet qui vise à ce qu'elle soit à nouveau mise en œuvre, lequel sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Nappes profondes de Gironde.

Mme MONSEIGNE remercie l'Agence de l'Eau pour ce programme ambitieux dont toutes les collectivités sont à même de bénéficier.

M. GHESQUIERE demande si l'amélioration des connaissances des prélèvements agricoles, l'un des axes du programme de l'Agence de l'Eau, va enfin donner lieu à la mise à disposition de données claires et précises.

M. de GRISSAC répond que l'on est en attente d'un retour de la Chambre d'Agriculture et que la transparence réelle sur ces prélèvements ne sera pas effective ; il se dit dubitatif pessimiste quant aux progrès qui pourraient être faits sur ce sujet.

M. GUIMON évoque une étude menée en 2009 visant à inventorier l'ensemble des forages agricoles du département et les volumes correspondants ; c'est un axe de progrès très important à mener dans un contexte difficile.

En réponse à Mme MONSEIGNE, M. de GRISSAC précise que c'est un manque de volonté de la profession agricole qui freine la transparence ; l'Etat n'est pas en mesure de fournir les données, l'Agence ne connaît pas les prélèvements de manière exhaustive, heureusement que le Département collecte des données, même si ce n'est pas son rôle, pour que l'on ait un peu de visibilité sur les volumes prélevés.

Mme MONSEIGNE souhaite qu'un courrier du Président de la CLE soit à nouveau adressé au préfet pour relancer ce sujet.

Mme CASSOU-SCHOTTE salue ce 12^{ème} programme mais souhaite que le projet de contrat soit présenté au Comité syndical pour qu'il se prononce sur son contenu.

M. GUIMON indique que ce contrat pourrait être signé avant l'été.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical autorise la Présidente à négocier le contenu d'un contrat puis à le signer, étant entendu que l'identification des opérations à y lister fera l'objet d'échanges avec tous les membres de l'établissement, ce qui pourrait donner lieu à une réunion du 3^{ème} collège dédiée à ce sujet et le cas échéant à une actualisation de la feuille de route arrêtée en 2022.

5. Projet de programme 2025

Mme MONSEIGNE rappelle que les études et actions du SMEGREG sont distinctes de celles liées au SAGE.

La parole est donnée à M. de GRISSAC pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

M. CLEMENT s'interroge sur l'étude concernant les syndicats de Saint Selve, de La Brède et de Léognan-Cadaujac et notamment sur la possibilité d'utiliser des canalisations déjà existantes.

Mme MONSEIGNE demande à disposer d'une cartographie sur les infrastructures opérationnelles.

M. de GRISSAC rappelle que sur ce territoire persiste une concurrence entre Bordeaux Métropole, qui vient y chercher une grande partie de l'eau pour alimenter son territoire, et les et les prélèvements des services d'eau potable locaux.

M. CLEMENT confirme et que la mutualisation des ressources est essentielle pour satisfaire les besoins.

Mme BRICHE demande confirmation du fait que ce territoire étudié pourrait être étendu en fonction des interconnexions possibles.

Mme SECCO évoque brièvement les spécificités de son territoire.

Mme CASSOU-SCHOTTE demande si cette question n'est pas envisageable dans le cadre du schéma directeur départemental.

Mme BRICHE indique que ce secteur avait bien été identifié dans le cadre du schéma directeur.

M. de GRISSAC conclut en qualifiant l'étude du SMEGREG d'approche pragmatique du sujet en levant un certain nombre de contraintes liées à la proximité des réseaux préexistants. Il évoque la possibilité d'optimiser la recherche de ressource nouvelles en envisageant la mobilisation non seulement des infrastructures des services locaux mais aussi de celles de Bordeaux Métropole.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical

- *valide le projet de programme 2025 qui lui a été présenté ;*
- *autorise la Présidente à engager toute procédure et à signer tous documents nécessaires à l'engagement des opérations récurrentes (Espaces Info Economies d'Eau et l'Eau un enjeu majeur) et celles susceptibles d'être mises en œuvre sans attendre ;*
- *autorise la Présidente à solliciter les aides financières des partenaires potentiels et notamment de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;*
- *sollicite l'aide financière de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour l'animation du SAGE et l'animation de la feuille de route en 2025, et les opérations de formation, information sensibilisation prévues par le SAGE Nappes profondes de Gironde.*

6. Débat d'orientation budgétaire pour 2025

Mme MONSEIGNE introduit ce rapport en présentant les recettes puis les dépenses de l'établissement ; elle informe de la demande formulée par le Département de voir sa contribution au SMEGREG diminuer de 15% pour ne pas excéder un montant de 144 800 €. Elle évoque les deux possibilités envisageables pour donner une suite favorable à cette demande.

Mme GUERE apporte des précisions sur les difficultés budgétaires rencontrées par le Département, une situation qui n'est propre au seul Département de la Gironde et qu'elle espère n'être que conjoncturelle.

La parole est donnée à M. de GRISSAC pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

Mme MONSEIGNE demande s'il y a des remarques quant aux options présentées.

Mme CASSOU-SCHOTTE mentionne que le budget de Bordeaux Métropole est aussi impacté et, sous réserve de son vote, indique que la contribution 2025 a été prévue conformément aux statuts du SMEGREG (en fonction des prélèvements) ; elle souhaite alors que soit mise en œuvre la deuxième possibilité présentée, à savoir la réduction de la seule contribution du Département au budget 2025 du SMEGREG, en souhaitant vivement que ce soit conjoncturel.

M. GAY rejoint cette position et s'interroge sur d'autres acteurs qui pourraient venir compenser cette diminution de la contribution du Département pour lequel ce n'est pas une compétence obligatoire.

M. DURAND se dit inquiet quant à la situation financière difficile des syndicats d'eau et indique partager également l'option de la seule baisse de la contribution départementale.

M. BOISARD remarque une contradiction et préférerait, au lieu de restreindre les financements, qu'on lui explique comment gérer autrement.

Mme GUERE pense que les compétences obligatoires et celles qui sont volontaristes ne devraient pas être mises en opposition et réaffirme sur le principe de l'équité territoriale chère au Département ; il faut travailler ensemble de façon solidaire et responsable.

M. CLEMENT évoque une expérience dans sa commune à travers l'assistance du Département pour les petites communes dans le domaine de gestion des réseaux d'eau potable avec la CATEP (cellule d'assistance technique eau potable) par exemple. La période est difficile pour tout le monde, il faut faire preuve de responsabilité.

Mme MONSEIGNE pense que la question du prix de l'eau se posera à un moment donné.

M. BOISARD partage le fait qu'il faut faire des propositions pour avancer ensemble mais affirme que les petites communes ne sont parfois pas entendues.

M. GHESQUIERE pense que la révision des statuts du SMEGREG s'impose.

M. de GRISSAC indique qu'une alternative à la diminution de la contribution du Département pourrait être une réduction de ses dépenses directes, par exemple sur les sommes qu'il engage tous les ans pour la collecte des données indispensables à la gestion des ressources en eau. Un tel choix serait bien plus impactant sur le budget du SMEGREG qui devrait alors dépenser des sommes bien supérieures à cette baisse de contribution pour collecter ces données.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical :

- *prend acte des orientations budgétaires qui lui ont été présentées ;*
- *prend acte de la demande du Conseil départemental de limiter sa contribution au budget 2025 et décide d'y donner suite par la mise en œuvre de la deuxième possibilité évoquée, à savoir la réduction de la seule contribution du Département au budget 2025.*

7. Questions diverses

En raison du départ programmé de Mme CASSOU-SCHOTTE pour une autre réunion, Mme MONSEIGNE propose de commencer par le dernier point de ce rapport.

7.6 Campagne de sensibilisation à partir de l'âge de l'eau du robinet

La parole est donnée à Mlle EROSTATE, pour le volet technique, puis à Mme LAURENT, pour le volet médiation, pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

Mme CASSOU-SCHOTTE évoque la campagne « protège ta nappe » menée par la Régie de l'eau de Bordeaux Métropole et des retours obtenus. L'essentiel est d'agir sur les comportements.

Mme LAURENT indique que cette communication est compliquée pour inciter à agir car elle passe par la valeur patrimoniale de l'eau.

M. DURAND estime que les citoyens ne sont pas toujours concernés et qu'il ne faut pas intellectualiser la communication.

Mlle EROSTATE précise qu'il s'agit de mettre à disposition des collectivités des outils de communication.

Mme GUERE pense également qu'il faut être terre à terre et pointer la spécificité du territoire touristique.

M. CLEMENT évoque le cas de sa commune où la consommation d'eau ne baisse pas malgré la sensibilisation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical prend acte du contenu du projet de campagne de sensibilisation à partir de l'âge de l'eau du robinet et exprime le souhait de voir tous les acteurs sollicités se mobiliser autour de ce projet et mettre à disposition ses supports de communication.

Mme CASSOU-SCHOTTE quitte la séance. Les conditions de quorum sont toujours respectées.

7.1 Evolution du périmètre de l'établissement

La parole est donnée à M. de GRISSAC pour une présentation de ce rapport informatif illustrée d'un diaporama.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical prend acte de l'évolution du périmètre de l'établissement.

La parole est ensuite donnée à Mme BEGUE pour la présentation des trois prochains points.

7.2 Renouvellement de la convention-cadre pour recours au service d'accompagnement à la gestion des archives proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Gironde

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical valide le renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde relative à son service d'accompagnement à la gestion des archives et autorise la Présidente à signer la convention-cadre correspondante.

7.3 Compte épargne temps - Actualisation

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical adopte les nouvelles modalités d'indemnisation ou de conversion en points de retraite complémentaire des jours épargnés sur un compte épargne temps au-delà des 15 premiers jours épargnés.

7.4 Compte Financier Unique et obligation de dématérialisation des actes budgétaires

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical autorise la présidente à signer tout document permettant la mise en œuvre du compte financier unique et notamment la convention de dématérialisation avec la préfecture de la Gironde.

7.5 A'URBA

La parole est donnée à M. de GRISSAC pour la présentation de ce sujet.

M. GHESQUIERE confirme son intérêt pour participer à cette instance en tant que délégué du SMEGREG.

Mme GUERE affirme également la pertinence de cette adhésion.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (13 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical confirme sa décision du 17 juin 2015 d'adhérer à l'A'URBA et autorise la Présidente à signer tous documents relatifs à cette adhésion.

~ ~ ~ ~ ~

Mme Monseigne demande à l'assemblée si elle souhaite que d'autres sujets soient abordés.

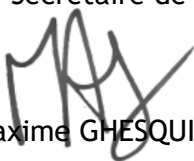
Mme GUERE remercie Mme BRICHE pour avoir grandement facilité sa prise de fonction en tant que vice-présidente du Département et de déléguée au SMEGREG.

Mme MONSEIGNE informe l'assemblée de la date de la prochaine réunion du comité syndical pour le vote du budget, le 12 mars prochain.

En l'absence de questions supplémentaires et de demandes de prises de parole, Mme MONSEIGNE remercie les participants et clôt la séance à 17h00.

Fait à Bordeaux, le 26 février 2025

Le Secrétaire de séance


Maxime GHESQUIERE

La Présidente


Célia MONSEIGNE